

Bulletin d'histoire politique

Charles Castonguay, *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2008

Michel Paillé



Volume 17, numéro 3, printemps 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054762ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054762ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paillé, M. (2009). Compte rendu de [Charles Castonguay, *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2008]. *Bulletin d'histoire politique*, 17(3), 269–273.
<https://doi.org/10.7202/1054762ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Charles Castonguay, *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2008.

MICHEL PAILLÉ
*Démographe
Québec*

Les faux postulats de Charles Castonguay

Ce petit livre de 150 pages est un recueil de 13 articles parus dans *L'aut'journal* depuis mars 2007. La table des matières annonce des textes sur la langue du travail, le rapport de la commission Bouchard-Taylor, le bilan 2008 de l'Office québécois de la langue française (OQLF), le bilinguisme, etc. Procéder par thèmes pour cette recension serait redondant, car ce recueil se répète.

Deux caractéristiques ressortent à la lecture de ces articles : les volées de bois vert de l'auteur et ses postulats. Dans sa chronique de mai 2008 (chapitre 7), Castonguay dénonce des omissions de Statistique Canada. Il rappelle alors que cela « leur a valu une volée de bois vert dans [sa] dernière chronique » (p. 84). Or, l'ensemble des chroniques colligées dans ce livre est de la même eau. Ainsi, moult institutions et chercheurs (dont quelques anciens rivaux muets depuis des lustres à son endroit) subissent ses admonestations.

Puisque « volées de bois vert » il y a, le lecteur trouvera en abondance des expressions telles que « idées fixes », « dissimulation et mensonge », « faussetés et fadaises », « la mafia en place », « apparatchiks de la langue », « expert de l'écurie Tyler », « en fumer du bon », « échafaudage psychanalytique », « rien qu'à voir on voit bien », etc. Par un calembour de mauvais goût, la présidente de l'OQLF est associée 10 fois à un criminel condamné à la prison à vie¹ !

Il vaut mieux être au dessus de tout soupçon pour se comporter ainsi. Or, ce n'est pas le cas dans ce recueil, comme en témoigne dans les paragraphes suivants, l'examen de certains postulats énoncés par Castonguay. D'ailleurs, son analyse de la pyramide des âges est fautive, tant dans ses prémisses que dans ses conclusions.

De faux postulats

Au deuxième chapitre, Castonguay énonce l'un de ses postulats sur la question linguistique: «Si l'assimilation linguistique des allophones suivait le poids démographique du français et de l'anglais au Québec, l'avenir de sa majorité francophone serait assuré» (p. 27). Pourtant, la publication de nouvelles projections démolinguistiques en a confirmé récemment l'inexactitude. En effet, Marc Termote affirme «que ce sont les processus démographiques qui sont déterminants pour l'avenir des groupes français et anglais du Québec, et non la mobilité linguistique»².

L'accroissement naturel (naissances, décès) et l'accroissement migratoire (immigration, émigration) sont des facteurs beaucoup plus puissants que la mobilité linguistique. Par exemple, même si la francisation des allophones de l'île de Montréal se faisait comme le souhaiterait Castonguay, la régression des francophones s'y poursuivrait. Les facteurs démographiques joueraient à l'encontre de cette majorité. D'ailleurs, même en favorisant le français dans les choix linguistiques au foyer comme l'a fait Termote dans ses projections, la régression du poids des francophones devrait se poursuivre au cours des prochains lustres.

Au Chapitre 6, Castonguay énonce un deuxième postulat: «la position du français vis-à-vis de l'anglais en matière d'assimilation varie directement avec le rapport numérique entre la population de langue française et celle de langue anglaise» (p. 77). En clair, ce postulat suppose que les personnes qui font usage de l'anglais au foyer, incitent de ce fait francophones et allophones à en faire autant. Elle présume à l'inverse que toutes celles qui parlent le français au foyer sont naturellement des ambassadrices du français auprès des non-francophones.

Purement arithmétique, ce postulat fait fi des dimensions sociologiques. On ne peut en effet nier que de très nombreux francophones – y compris des universitaires, des intellectuels, des souverainistes³, voire des gestionnaires et des travailleurs – font volontiers usage de l'anglais dans leur vie sociale. De plus, on ne peut faire abstraction de la surreprésentation des médias anglophones en Amérique du Nord. Sans oublier que l'État québécois – qui s'y prend encore très mal pour enseigner le français aux immigrants adultes⁴ – aborde en anglais de manière permanente des immigrants à qui il s'est adressé dans cette langue à leur arrivée au Québec⁵.

Bref, la force d'attraction de l'anglais au Québec dépasse largement le simple poids relatif des Anglo-Québécois. D'ailleurs, le calcul de Castonguay n'est basé que sur une force relative entre le français et l'anglais, sans égard à l'intensité du phénomène⁶.

Une méthode caduque

Les données présentées dans ce livre relativement aux choix linguistiques au foyer sont traitées selon une méthode répandue depuis longtemps au sein de la communauté scientifique. Comme la majorité de mes collègues, je l'ai régulièrement utilisée. Or, cette façon de faire est caduque depuis que l'Office québécois de la langue française m'a confié d'en examiner le bien-fondé⁷.

Depuis le recensement de 1981, dans les cas où certains répondants donnaient plus d'une réponse aux questions sur les langues maternelles et les langues d'usage, les chercheurs procédaient à une répartition égale entre les langues mentionnées. Il s'est avéré que cette méthode avait pour effet pervers de créer de fausses substitutions linguistiques (41 % des réponses multiples en 2006).

Les personnes qui ont déclaré le français et l'anglais pour langues maternelles, au dernier recensement, étaient 43 300 au Québec. Parmi elles, une majorité des deux tiers parlaient à la maison, soit le français (18 800), soit l'anglais (10 000). Ces personnes ont choisi de parler le plus souvent l'une de leurs langues maternelles au foyer. Dans cet exemple, il n'y a aucune substitution.

Or, la méthode usuelle de répartition considère que la moitié de ces personnes n'a que le français pour langue maternelle, tandis que l'autre moitié est réputée de langue maternelle anglaise seulement. Outre que ce choix arbitraire soit déjà faux, la méthode invente surtout 9 400 substitutions du français à l'anglais contre 5 000 autres de l'anglais au français, pour un avantage fictif en faveur de l'anglais de 4 400 personnes. Bref, par pur artéfact, il y a surestimation de l'anglicisation nette.

Le piège de la pyramide des âges

Au chapitre 12, Castonguay présente la pyramide des âges⁸ des francophones et des anglophones selon la langue maternelle pour la région de Montréal. Il prétend que la pyramide de la minorité d'expression anglaise montre un profil « bien campé, gras dur, porteur d'avenir ». Pourquoi ? Tout simplement parce que « le déficit entre les enfants de 0-4 ans et les adultes de 30-34 ans [...] est de l'ordre de 20 % » chez les francophones, alors qu'il est nul chez les anglophones (p. 134).

Cette comparaison n'a aucun sens. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la pyramide des allophones que Castonguay omet de présenter. Chez les personnes de langues tierces en 2006, l'écart négatif qui sépare les enfants de moins de 5 ans à celui des adultes de 30-34 ans, est de 43 %, soit plus du double de celui des francophones. En toute logique, faudrait-il prévoir pour bientôt une baisse substantielle des naissances

chez les allophones ? Sûrement pas, car aux recensements de 1991, 1996 et 2001, il en était ainsi⁹. Or, la fécondité des allophones s'est avérée par la suite la plus forte¹⁰.

Contrairement à ce que Castonguay affirme par intuition, les adultes de 30-34 ans ne sont pas « les plus susceptibles d'être les parents » des enfants de moins de 5 ans (p. 134). En effet, en 2006, moins de 30 % des parents des enfants de 0-4 ans étaient âgés de 30-34 ans¹¹. Puisque cet autre postulat est inexact, il faut analyser la pyramide des âges autrement.

Sachant que les enfants de 0-14 ans de 2006 remplaceront graduellement les 15-29 ans entre 2006 et 2021, comparons-les entre groupes linguistiques. Dans la région de Montréal en 2006, les moins de 15 ans comprenaient pour 20,6 % de la population de langue maternelle anglaise. Leur « avantage » sur les francophones de mêmes âges (17,3 %) était inférieur à 14 000 enfants. Dans le cas des allophones, leur « déficit » (14,6 %) eu égard aux francophones était de moins de 21 000 en nombre absolu.

Il y a gros à parier que les migrations de la période 2006-2021 viendront changer la donne. Dans le cas des anglophones, il s'agira des migrations avec le reste du Canada. Pour celui des allophones, l'immigration internationale viendra rajuster, d'ici 2021, la population féminine de 15-34 ans en leur faveur. De la même manière que Charles Castonguay a bien montré « la francisation par défaut » par le « tamisage migratoire » des anglophones (p. 51) et des allophones (p. 85-86), il faut admettre aussi, en toute logique, l'effet des migrations sur la population féminine en âge d'avoir des enfants.

Une présentation exagérée

Dans sa « Préface », le directeur de *L'aut'journal*, M. Pierre Dubuc, affirme que « Charles Castonguay a répondu dans la série de chroniques [...] reproduites dans ce recueil » (p. 11), à plusieurs questions, dont 7 sont clairement formulées. On constate plutôt que le recueil, entre autres, ne dresse aucune évaluation globale de la loi 101, ne fait pas le bilan de l'intégration des immigrants, et ne mesure surtout pas « l'impact sur la démographie de notre faible taux de natalité » (p. 9) comme le voudrait Dubuc. D'ailleurs, nulle part dans ses chroniques, Charles Castonguay a-t-il prétendu, voire insinué, qu'il se donnait l'ambitieux programme rêvé par son directeur.

Notes et références

1. Dans des extraits présentés à un quotidien, Castonguay n'a pas osé refaire son calembour construit à partir du patronyme de la PDG de l'OQLF : « Avantage à l'anglais. La dynamique actuelle joue contre le français » (*Le Devoir*, 27 et 28 décembre 2008, B 5).

2. Marc Termote, *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 2001-2051*, Québec, OQLF, «Suivi de la situation linguistique», étude 8, 2008, p. 52.
3. Christian Dufour, *Les Québécois et l'anglais. Le retour du mouton*, Montréal, Les Éditions réunis, 2008, p. 30.
4. Michel Paillé, «L'incontournable francisation des immigrants adultes», *L'Action nationale*, XCVIII- 9 et 10, nov.-déc. 2008, p. 36-43.
5. Christian Dufour, *op. cit.*, 31 ; les fonctionnaires qui font usage du français sont sanctionnés !
6. L'intensité se mesure par l'importance d'un phénomène eu égard à la population soumise au risque. Bien que l'intensité des substitutions linguistiques chez les allophones ait augmenté de 31 % en 1981 à 40 % en 2006, ce facteur demeure insuffisant.
7. Michel Paillé, *Les réponses multiples aux questions sur les langues maternelles et d'usage dans la population québécoise, d'après les recensements de 1981 à 2001*, Québec, OQLF, «Langues et sociétés» n° 44, 2008, 104 p.
8. Il s'agit plus précisément de demi-pyramides, les deux sexes étant confondus.
9. OQLF, *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec: profil et tendances*, «Suivi de la substitution linguistique», fascicule 1, Montréal, 2005, p. 48, 50 et 52.
10. Michel Paillé, *La fécondité des groupes linguistiques au Québec, 1991- 1996, 2001*, Québec, OQLF, «Suivi de la situation linguistique», étude n° 5, p. 27-33.
11. D'après les naissances de la période 2001-2006 ; http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissance/406.htm